

Fixant la composition de la commission de sélection pour le recrutement externe sans concours d'adjoints techniques de recherche et de formation, BAP G – Opérateur-trice logistique, organisé par l'Institut National des Sciences Appliquées Toulouse

Le Directeur de l'Institut National des Sciences Appliquées Toulouse,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n° 2016-580 du 11 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 13 mai 2020 autorisant, au titre de l'année 2019, l'ouverture de recrutements sans concours d'adjoints techniques de recherche et de formation et fixant le nombre et la répartition des postes offerts à ces recrutements,

ARRÊTE

Article 1^{er} : La commission de sélection pour le recrutement externe sans concours d'adjoints techniques de recherche et de formation, BAP G – Opérateur-trice logistique, organisé par l'Institut National des Sciences Appliquées Toulouse est composée ainsi qu'il suit :

Madame DEJEAN Isabelle épouse DEJEAN MAZAL, attachée d'administration de l'état hors classe, Présidente, Institut National des Sciences Appliquées Toulouse.

Monsieur POYET Philippe attaché principal d'administration de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, Centre de Ressources d'Expertises et de Performance Sportives de Toulouse.

Monsieur LECORRE Damien, Ingénieur de recherche et de formation de 2^{ème} classe, Institut National des Sciences Appliquées Toulouse.

Madame CAZES Sylvie épouse REBOUL, Ingénieure d'études de recherche et de formation, suppléante, Institut National des Sciences Appliquées de Toulouse.

Article 2 Le Directeur de l'Institut National des Sciences Appliquées Toulouse est chargé de l'exécution du présent arrêté

Fait à Toulouse , le 2 juillet 2020
Le Directeur de l'INSA Toulouse,



Bertrand RAQUET